

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

OPÉRATIONS DE MAÎTRISE  
DE LA DEMANDE  
D'ÉLECTRICITÉ, DE  
PRODUCTION  
D'ÉLECTRICITÉ PAR DES  
ÉNERGIES  
RENOUVELABLES OU DE  
PRODUCTION DE  
PROXIMITÉ DANS LES  
ZONES NON  
INTERCONNECTÉES



**OPÉRATIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ, DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES OU DE PRODUCTION DE PROXIMITÉ DANS LES ZONES NON INTERCONNECTÉES**

<a href="#">Bilan stratégique du rapport annuel de performances</a>	3
<a href="#">Objectifs et indicateurs de performance</a>	4
<a href="#">Présentation des crédits</a>	6
<a href="#">Justification au premier euro</a>	9

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Laurent MICHEL

*Directeur général de l'énergie et du climat*

Responsable du programme n° 794 : Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Le présent programme est la traduction financière du soutien apporté par le compte d'affectation spéciale intitulé « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale » (CAS FACÉ) à des actions ponctuelles sur le réseau de distribution d'électricité, menées au titre du huitième alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif premier de ce programme est le financement d'unités de production décentralisées d'électricité notamment dans les départements et régions d'outre-mer. Ce programme permet aussi de favoriser la production d'électricité *via* les énergies renouvelables, en évitant des extensions trop coûteuses du réseau de distribution.

Par ailleurs, ce programme permet également d'encourager diverses autres actions dont le bien-fondé fait l'objet d'un examen au cas par cas : installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables au bénéfice de sites isolés hors outre-mer ; actions de maîtrise de l'énergie permettant de différer, voire d'éviter une solution classique d'extension ou de renforcement des réseaux.

Le montant des aides du programme est arrêté annuellement par le ministre chargé de l'énergie, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, après avis du Conseil à l'électrification rurale composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des gestionnaires de réseaux de distribution (essentiellement Enedis) et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et le ministre ordonnateur disposant des crédits de ce programme).

Les aides sont attribuées au cas par cas, par décision du ministre chargé de l'énergie, conformément aux dispositions du décret n° 2013-46 du 14 janvier 2013 relatif aux aides pour l'électrification rurale et à son arrêté d'application du 27 mars 2013.

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### OBJECTIF 1

**Contribuer à l'électrification des sites isolés dans les zones non desservies par les réseaux d'électricité**

INDICATEUR 1.1

Sites isolés ayant bénéficié d'une desserte en électricité en métropole

INDICATEUR 1.2

Sites isolés ayant bénéficié d'une desserte en électricité en outre-mer

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

Contribuer à l'électrification des sites isolés dans les zones non desservies par les réseaux d'électricité

### INDICATEUR 1.1

Sites isolés ayant bénéficié d'une desserte en électricité en métropole

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de sites isolés en métropole ayant bénéficié d'une desserte en électricité par le biais d'un financement du CAS Facé	Nb	14	8	20		7	20
Coût moyen d'un financement de site isolé en métropole	€	58 527	39970	40000		46750	30000

#### Commentaires techniques

L'examen des dossiers s'effectue au cas par cas en comité restreint, sur la base de l'instruction technico-économique des différentes solutions de raccordement. L'aide accordée est fixée dans la limite de 80 % au regard des autres sources de contribution.

### INDICATEUR 1.2

Sites isolés ayant bénéficié d'une desserte en électricité en outre-mer

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de sites isolés en outre-mer ayant bénéficié d'une desserte en électricité par le biais d'un financement du CAS Facé	Nb	2	1	40		20	4
Coût moyen d'un financement de site isolé en outre-mer	€	123 000	35814	84200		51748	35000

## ANALYSE DES RÉSULTATS

S'agissant de l'indicateur 1.1, le faible nombre de sites ayant bénéficié d'une aide du CAS Facé par rapport à la prévision du PAP 2019 s'explique par le volume restreint de dossiers déposés.

Le coût moyen dépend de la nature et de l'ampleur du projet proposé.

S'agissant de l'indicateur 1.2, le nombre de dossiers engagés en 2019 est de 20 dont 19 dédiés à l'électrification du cirque de Mafate à La Réunion, dont le projet se poursuit avec un montant d'investissement de l'ordre de 20 M€ de travaux HT. Du retard a été pris par rapport au calendrier prévisionnel de montage administratif et financier des dossiers et de la réalisation des travaux. En 2019, un total de 42 nouveaux dossiers de Mafate déposés par le SIDELEC, maître d'ouvrage local, a fait l'objet d'accords de principe par le comité restreint pour 2,7 M€ de subventions mais les engagements correspondants n'ont pu être réalisés en 2019 en raison de l'incomplétude des dossiers administratifs, ce qui explique l'écart de réalisation des indicateurs par rapport à la prévision du PAP 2019.



## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

### 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
02 – Sites isolés	1 000 000 101 063	1 000 000 101 063	1 000 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 641 624	3 000 000 641 624	3 000 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	800 000 391 687	800 000 391 687	800 000
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+14 797 727	+14 797 727	
Total des AE ouvertes	19 597 727	19 597 727	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>1 134 374</b>	<b>1 134 374</b>	

#### 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
02 – Sites isolés	1 000 000 607 975	1 000 000 607 975	1 000 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 324 880	3 000 000 324 880	3 000 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	800 000 623 112	800 000 623 112	800 000
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+14 994 124	+14 994 124	
Total des CP ouverts	19 794 124	19 794 124	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>1 555 968</b>	<b>1 555 968</b>	

## 2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2018</i>		
	<i>Consommation 2018</i>		
02 – Sites isolés	1 900 000 488 065	1 900 000	1 900 000 488 065
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	4 000 000 35 814	4 000 000	4 000 000 35 814
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	1 300 000 -712 660	1 300 000	1 300 000 -712 660
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)	-11 977		-11 977
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>7 200 000</b>	<b>7 200 000</b>	<b>7 200 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>-200 758</b>		<b>-200 758</b>

## 2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2018</i>		
	<i>Consommation 2018</i>		
02 – Sites isolés	1 900 000 856 129	1 900 000	1 900 000 856 129
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	4 000 000 25 840	4 000 000	4 000 000 25 840
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	1 300 000 117 970	1 300 000	1 300 000 117 970
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>7 200 000</b>	<b>7 200 000</b>	<b>7 200 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>999 939</b>		<b>999 939</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>	<b>-200 758</b>	<b>4 800 000</b>	<b>1 134 374</b>	<b>999 939</b>	<b>4 800 000</b>	<b>1 555 968</b>
Transferts aux collectivités territoriales	-200 758		1 134 374	999 939		1 555 968
Transferts aux autres collectivités		4 800 000			4 800 000	
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>4 800 000</b>			<b>4 800 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+14 797 727			+14 994 124	
<b>Total*</b>	<b>-200 758</b>	<b>19 597 727</b>	<b>1 134 374</b>	<b>999 939</b>	<b>19 794 124</b>	<b>1 555 968</b>

\*y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/03/2019		14 797 727		14 994 124				
<b>Total</b>		<b>14 797 727</b>		<b>14 994 124</b>				

### TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>14 797 727</b>		<b>14 994 124</b>				

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
02 – Sites isolés		1 000 000 101 063	1 000 000 101 063		1 000 000 607 975	1 000 000 607 975
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		3 000 000 641 624	3 000 000 641 624		3 000 000 324 880	3 000 000 324 880
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		800 000 391 687	800 000 391 687		800 000 623 112	800 000 623 112
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)						
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)						
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>		<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>		<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+14 797 727	+14 797 727		+14 994 124	+14 994 124
Total des crédits ouverts		19 597 727	19 597 727		19 794 124	19 794 124
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>1 134 374</b>	<b>1 134 374</b>		<b>1 555 968</b>	<b>1 555 968</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+18 463 353	+18 463 353		+18 238 156	+18 238 156

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	4 800 000	4 800 000	0	4 800 000	4 800 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>	<b>0</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

---

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>19 597 727</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>19 794 124</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>1 134 374</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>1 555 968</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	<i>dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019</i> (P3 = P2 - P4) <b>1 555 968</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>18 463 353</b>	<i>dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019</i> (P4) <b>0</b>

**RESTES À PAYER**

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>4 757 678</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>0</b>					
<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>4 757 678</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>1 555 968</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>3 201 710</b>	
AE engagées en 2019 (E2) <b>1 134 374</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>1 134 374</b>	
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019</b> (R6 = R4 + R5) <b>4 336 084</b>	
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>1 600 000</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>2 736 084</b>

**NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2**

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR



**Action 02****Sites isolés**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		1 000 000	<b>1 000 000</b>		101 063	<b>101 063</b>
Crédits de paiement		1 000 000	<b>1 000 000</b>		607 975	<b>607 975</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 339 719,84 €.

L'action « Sites isolés » a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production décentralisée d'électricité à partir d'énergies renouvelables lorsque ces opérations sont justifiées économiquement, en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

L'aide est attribuée après une comparaison technico-économique entre une solution de raccordement classique et une solution autonome de production d'énergie.

L'aide porte sur le coût de l'investissement initial, comprenant les équipements nécessaires à son fonctionnement. Dans le cas où le fonctionnement correct de l'installation rendrait nécessaire une adaptation des équipements électriques du bénéficiaire, l'aide peut porter à la fois sur le coût de l'installation et sur le surcoût engendré par les modifications de ces équipements.

Le bénéficiaire de l'installation verse au gestionnaire du réseau de distribution qui assure son exploitation et sa maintenance un paiement forfaitaire déterminé en fonction de la quantité d'énergie délivrée par celle-ci. Ce versement est indépendant de la participation éventuelle au coût de l'investissement initial que l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité est fondée à lui demander.

La justification économique de chaque opération de production décentralisée envisagée est appréciée à partir des éléments fournis au moyen d'un dossier-type, qui inclut notamment un plan de financement du projet, un devis détaillé des travaux, un engagement de prise en concession de l'installation par le gestionnaire du réseau de distribution concerné, un engagement du propriétaire des lieux sur les conditions d'installation des équipements et un engagement du bénéficiaire de l'électricité produite sur les conditions de fonctionnement et de participation aux frais de l'installation. En outre, l'autorité organisatrice doit justifier le chiffrage de la solution filaire qu'elle compare à la solution non filaire.

La sous-exécution constatée en 2019 est liée au faible nombre de projets présentés par les AODE avec un montant moyen de subvention par projet aux alentours des 45 K€.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 000 000	101 063	1 000 000	607 975
Transferts aux collectivités territoriales		101 063		607 975
Transferts aux autres collectivités	1 000 000		1 000 000	
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>101 063</b>	<b>1 000 000</b>	<b>607 975</b>

### Action 03

#### Installations de proximité en zone non interconnectée

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		3 000 000	<b>3 000 000</b>		641 624	<b>641 624</b>
Crédits de paiement		3 000 000	<b>3 000 000</b>		324 880	<b>324 880</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 999 224 €.

Cette action a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production à partir d'installations de proximité en zone non interconnectée, lorsque ces opérations sont justifiées économiquement en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

Les installations concernées ne doivent pas dépasser le seuil de puissance fixé par le décret n°2004-46 du 6 janvier 2004 fixant le seuil mentionné à l'article L.2224-33 du code général des collectivités territoriales (1 mégawatt en France métropolitaine et 2 mégawatts en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon).

Le montant engagé en AE correspond à des dossiers réunionnais, dans le cadre du projet d'électrification du cirque de Mafate. Du retard a été pris par rapport au calendrier prévisionnel de montage administratif et financier des dossiers et de la réalisation des travaux. En 2019, un total de 42 nouveaux dossiers de Mafate déposés par le SIDELEC, maître d'ouvrage local, a fait l'objet d'accords de principe par le comité restreint pour 2,7 M€ de subventions mais les engagements correspondants n'ont pu être réalisés en 2019 en raison de l'incomplétude des dossiers administratifs.

Concernant les CP, les montants consommés en 2019 sont inférieurs à la LFI, en lien avec une sous-consommation des AE également des années antérieures et des travaux des dossiers du cirque de Mafate pas encore assez avancés. En effet, les modalités de paiement prévoient que les opérations sont financées sur une période de trois ans à partir de l'année de programmation, pouvant être étendu à quatre ans sur décision du ministre chargé de l'énergie

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 000 000	641 624	3 000 000	324 880
Transferts aux collectivités territoriales		641 624		324 880
Transferts aux autres collectivités	3 000 000		3 000 000	
<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	<b>641 624</b>	<b>3 000 000</b>	<b>324 880</b>

### Action 04

#### Maîtrise de la demande d'énergie

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		800 000	<b>800 000</b>		391 687	<b>391 687</b>
Crédits de paiement		800 000	<b>800 000</b>		623 112	<b>623 112</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 434 088,80 €.

Le sous-programme finance principalement des opérations qui visent à reporter le renforcement d'un réseau existant.

Les crédits de l'action ne peuvent être mobilisés pour financer des études générales réalisées dans le but de rechercher des gisements potentiels d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie ou pour financer la mise en place par les autorités organisatrices de la distribution d'électricité de structures chargées de détecter les possibilités offertes sur le territoire relevant de leur compétence. En revanche, les études préalables aux opérations concrètes sont prises en compte dans le financement de ces opérations.

La participation des autorités organisatrices de la distribution d'électricité au financement d'actions de maîtrise de la demande d'énergie en aval du compteur sur des installations ou équipements appartenant à des particuliers doit préalablement faire l'objet d'une convention passée avec ces derniers.

L'intérêt économique est apprécié opération par opération ou sur l'ensemble des opérations proposées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. L'intérêt économique de chaque action est apprécié au moyen d'une fiche synthétique établissant une comparaison détaillée entre le coût actualisé de l'opération classique de renforcement évitée ou différée et celui de la solution alternative envisagée.

S'agissant des AE en 2019, les financements visent principalement l'installation d'équipements permettant d'équilibrer les phases, mais également une opération particulière de changement de tension sur différents secteurs de l'île de Saint-Pierre et Miquelon. Il est à noter que le premier type d'opération correspond à des montants de subventions faibles (environ 10 K€ par poste transformé) et avec un nombre très restreint de demandes déposées dans ce cadre.

Ce sous-programme est actuellement en sous-consommation chronique et devra faire l'objet d'une évolution dans le cadre de la révision des textes encadrant les aides du FACE.

Concernant les CP, la sous-exécution en CP est également constatée en 2019 liée au faible volume des dossiers engagés préalablement. Les versements de 2019 ont porté pour 60% du montant sur les premières phases de travaux de changement de tension à Saint-Pierre et Miquelon, engagés précédemment ; le reliquat étant lié à l'achèvement de travaux permettant d'équilibrer les phases au bénéfice de plusieurs maîtres d'ouvrage.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	800 000	391 687	800 000	623 112
Transferts aux collectivités territoriales		391 687		623 112
Transferts aux autres collectivités	800 000		800 000	
<b>Total</b>	<b>800 000</b>	<b>391 687</b>	<b>800 000</b>	<b>623 112</b>

### Action 05

#### Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement						
Crédits de paiement						

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

**Action 06****Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement						
Crédits de paiement						

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation